

**Juin 2024**

Edito

Chères VAGNASSIENNES, Chers VAGNASSIENS,

Le Conseil Municipal et moi-même remercions chaleureusement les personnes présentes lors de la commémoration du 8 mai 1945. Il reste néanmoins à déplorer le manque de participation des enfants de l'école.

Cette année, je n'étais pas présente pour présider cette cérémonie, le premier adjoint Michel FAILLA s'en est acquitté honorablement. Je l'en remercie.

En effet, je m'étais envolée le 1er mai en direction du LAOS, avec le syndicat des eaux de Barjac, pour apporter une aide financière à la création de l'alimentation en eau de trois villages. Cela évite aux femmes la corvée d'eau journalière qu'elles portent à dos. A présent, chaque maison reçoit l'eau au robinet. Nous n'étions pas les seuls sur ce projet, deux ONG françaises, AQUASISTANCE et CONFLUENCE, ainsi que la LYONNAISE DES EAUX y ont contribué.

La joie que nous avons pu voir sur leurs visages, nous a permis d'oublier la fatigue de ce voyage. (Je voudrais préciser, que tous les frais afférent à ce voyage, nous incombe personnellement).

Dans notre village, les pluies abondantes de ce mois de mai ont occasionné de gros dégâts notamment l'affaissement sur la RD 255 au niveau du Joncas. On nous annonce un réchauffement climatique, je crois que nous y sommes. Les premiers à en subir les conséquences, sont nos agriculteurs et viticulteurs, a qui j'apporte tout mon soutien.

En espérant un été pas trop caniculaire, j'invite les personnes vulnérables à se faire connaître au secrétariat de la mairie, nous ouvrirons la Maison pour Tous. Elles pourront venir se rafraichir, des boissons leurs seront servies.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances et une bonne lecture de ce nouvel ECHO de VAGNAS.

Votre Maire,
Monique MULARONI

Suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République, Le premier tour des élections législatives se tiendra le 30 juin 2024. Le second tour aura lieu le 7 juillet 2024

Le conseil municipal du 8 avril 2024

36

Présents : Monique MULARONI, Josiane BOUNIOL, Louise LACOSTE, Régine LAIGNEL, Bernard SCHAECK Christine EYBALIN qui a procuration de TRITTO Florent, Michel FAILLA qui a procuration de ROUX Jérôme, Hubert MARTIN qui a procuration de BUISSON Christine,.

Secrétaire de séance : Hubert MARTIN

Adoption du procès-verbal du conseil du 14 mars 2024

Le procès-verbal de la séance ne fait pas l'objet d'observation et est approuvé à l'unanimité.

Points soumis à délibération :

1. Taux des impôts directs locaux pour 2024

Ces impôts directs locaux relèvent de trois taxes :

- La taxe foncière sur les propriétés bâties
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties
- La taxe d'habitation qui désormais ne repose que sur les résidences secondaires

Madame le Maire propose d'augmenter les taux de ces taxes de 2%, ce qui augmentera leur produit total d'une somme de 6 200 €, pour le porter à 240 021 € dans le projet de budget 2024.

Cette proposition est soumise au vote du Conseil qui se prononce :

Abstentions : 0 ; Contre : 2 (Florent Tritto, Christine Eybalin) ; Pour :

La proposition de fixation du taux des impôts directs locaux est adoptée à la majorité.

2. Examen du budget primitif communal pour 2024

Le maire, assistée de la secrétaire de mairie, présente au conseil les tableaux de la proposition du budget communal 2024. Le montant total du budget communal se monte à 1 436 108.65 € se composant de la section fonctionnement et de la section d'investissement.

a) Section de fonctionnement

Le montant des **dépenses** proposé est de **640 921,15 €** dont les postes principaux sont :

- Charges à caractère général :	266 755,75 €
- Charges de personnel :	245 100,00 €
- Autres charges de gestion courante :	66 940,00 €
- Atténuation de produits :	27 277,00 €
- Charges financières :	16 000,00 €
- Charges spécifiques :	500,00 €
- Dotations aux provisions :	3 000,00 €
- Amortissements :	15 348,40 €

Dans ces dépenses, quelques postes font l'objet de questions au sein du conseil.

Le poste des prestations de services est en forte augmentation à 23 000 €. Cela est dû principalement au nombre de repas à porter aux personnes âgées qui augmente, mais la commune perçoit par ailleurs le remboursement par les usagers, et aussi au passage du prix des repas des cantines à 5.50 €, dont une partie est payée par les parents et 0.50 cts par repas pris en charge par les communes.

Le poste de maintenance est lié à la progression du coût de maintenance du logiciel des comptes, de la maintenance de la climatisation, des extincteurs et alarmes.

Christine EYBALIN fait deux observations sur les dépenses qui lui paraissent nécessaires :

- La première sur le souhait du Club des Sans Soucis de disposer d'un meuble pour son fonctionnement. Madame la Maire répond que cela est effectivement prévu.

- La deuxième sur la nécessité de prévoir un montant précis d'allocation de dépenses pour la sortie en classe verte des enfants et les colis des personnes âgées. Elle souhaiterait au moins 3 000 € pour la première et 4 000 € pour les seconds. Or, il n'y a pas de ligne de dépenses particulières sur ces points ce qui entraîne une certaine confusion. On pourrait prendre ces sommes sur le montant de la réserve prévue qui est d'environ 41 484.95 €. Bernard SCHAECK, adjoint chargé des finances fait observer que cette réserve est déjà au-dessous de ce qui est estimé souhaitable par la préfecture et qui est nécessaire à notre capacité d'emprunt.

- Une solution est trouvée par l'affectation d'un supplément de recettes provenant de la mise à disposition du personnel communal au service assainissement (on passe de 4 760 € remboursé en 2023 à une prévision de 10 000 € en 2024 compte tenu que la nouvelle station d'épuration de Brujas demande plus d'entretien que la précédente).

Résultats des élections européennes du 9 juin 2024

36

	Commune	France entière
Taux de participation	54,99%	51,50%
La France revient ! avec Jordan Bardella et Marine le Pen	33,33%	31,36%
Besoin d'Europe (Valérie Hayer)	12,30%	14,60%
Réveiller l'Europe (Raphaël Glucksman)	15,87%	13,83%
La France insoumise - union populaire (Manon Aubry)	8,33%	9,89%
La droite pour faire entendre la voix de la France en Europe (François Xavier Bellamy)	5,95%	7,24%
Europe écologie (Marie Toussaint)	3,57%	5,50%
La France fière, Marion Maréchal et soutenue par Eric Zemmour	3,17%	5,47%
Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel (Léon Deffontaine)	6,35%	2,36%
Alliance rurale (Jean Lassalle)	5,16%	2,35%
Parti animaliste - les animaux comptent, votre voix aussi	1,19%	2,00%
Écologie au centre	1,19%	1,28%
Liste Asselineau Frexit, pour le pouvoir d'achat et pour la paix	0,79%	1,02%
L'Europe ça suffit !	1,19%	0,93%
Lutte/ouvrière le camp des travailleurs	0,40%	0,49%
Ecologie positive et territoires	0,40%	0,42%
Équinoxe : écologie pratique et renouveau démocratique	0,79%	0,30%
Europe territoires écologie	0,00%	0,26%
Pour un monde sans frontières ni patrons, urgence révolution !	0,00%	0,15%
Parti pirate	0,00%	0,12%
Free Palestine	0,00%	0,06%
Nous le peuple	0,00%	0,06%
Changer l'Europe	0,00%	0,05%
Esperanto langue commune	0,00%	0,04%
Pace - parti des citoyens européens	0,00%	0,03%
« Pour le pain, la paix, la liberté ! » le parti des travailleurs	0,00%	0,02%
Forteresse Europe - liste d'unité nationaliste	0,00%	0,02%
La ruche citoyenne	0,00%	0,02%
Défendre les enfants	0,00%	0,02%
Paix et décroissance	0,00%	0,02%
Pour une autre Europe	0,00%	0,02%
France libre	0,00%	0,02%
Pour une humanité souveraine	0,00%	0,01%
Pour une démocratie réelle : décidons nous-mêmes !	0,00%	0,01%
Parti révolutionnaire communistes	0,00%	0,01%
Non ! prenons-nous en mains	0,00%	0,01%
Liberté démocratique française	0,00%	0,01%
Non à l'UE et à l'Otan, communistes pour la paix et le progrès social	0,00%	0,01%
Démocratie représentative	0,00%	0,00%

Période de Canicule

Personnes âgées ou en situation de handicap

36

SIGNALEZ-VOUS !

04 75 66 75 16

Numéro prévention fortes chaleurs (jusqu'au 15 septembre 2024)

Un seul numéro pour :

- Vous signaler auprès des services du Département (afin d'être contacté tout au long des épisodes de fortes chaleurs)
- Être informé (e) sur les bons gestes et les numéros utiles
- Être visité(e) à domicile sur demande
- Être mis(e) en contact avec les services d'urgence

La canicule, c'est quoi ?

- Il fait très chaud
- La température ne descend pas la nuit, ou très peu
- Cela dure 3 jours ou plus

Quels sont les effets de la chaleur ?

- Crampes
- Fatigue inhabituelle
- Maux de tête
- Température du corps supérieure à 38°
- Vertiges, nausées
- Propos incohérents

Lutter contre la canicule, adoptez les bons réflexes !

- Buvez de l'eau et restez au frais
- Hydratez vous
- Fermez les volets le jour et aérez la nuit
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- Mangez frais et équilibré
- Évitez l'alcool
- Privilégiez les activités douces

En cas de malaise, appelez le 15 (ou le 112 à partir d'un téléphone portable)



Il n'est jamais trop tôt pour s'engager !

La relève est bien en place pour assurer l'avenir de la commune et vous distribuer, avec brio, l'écho de Vagnas

Sur Internet : toutes les infos sur vagnas-ardeche.com

Le montant total des **recettes** est de **640 921,15 €** provenant principalement de :

- Impôts et taxes locales :	267 000,00 €
- Autres taxes :	43 208,50 €
- Dotations (notamment de l'Etat) et participations :	206 076,00 €
- Produits des services, du domaine et des ventes diverses :	63 425,00 €
- Atténuation de charges :	3 000,00 €
- Autres produits de gestion corante :	20 000,00 €

Le résultat de fonctionnement de 2023 reporté (38 211,65 €) permet d'équilibrer les dépenses.

b) Investissement

Le montant total du budget d'investissement s'établit à **795 187,50 €**.

Sur les dépenses d'investissement inscrites au budget 2024 les opérations suivantes font l'objet de précisions et de débats au sein du conseil :

- La création d'un deuxième court de tennis pour permettre à l'association de proposer des animations scolaires et d'organiser des compétitions pour ses membres : 107 926,00 €
- Le projet d'espace multi activités (salle polyvalente) pour lequel une ligne globale de 246 000 € est prévue comprenant une somme de 193 000 € qui couvrirait le reste à charge du projet si les subventions sont obtenues et 53 000 € pour le financement de l'étude préalable au projet. Ce projet entraîne une discussion au sein du conseil.

- D'une part, Christine Eybalin regrette la priorité donnée à ce projet par rapport à d'autres projets certes plus modestes mais nécessaires qui avaient fait l'objet d'un vote d'orientation par le conseil en octobre 2023 et qui semblent abandonnés au jour d'hui : isolation de l'école et de l'ancienne école, travaux dans les églises. Bernard Schaeck explique que le report de ces projets est dû à l'impossibilité d'obtenir des subventions pour les financer malgré les promesses qui avaient été faites au plus haut niveau.

D'autre part, même si certains conseillers favorables à l'objectif de création d'un espace multi-activités, il leur paraît imprudent de lancer une étude préalable de 53 000 € si l'on n'a pas une réelle assurance de recevoir les subventions permettant de la financer.

Bernard Schaeck explique que pour présenter ce projet avec demande de subventions, il est nécessaire de l'appuyer sur une étude préalable réalisée par un cabinet d'architectes dont le coût serait de 53 000 €. Or, il est évident que cette somme serait perdue en cas de non-obtention des subventions et donc de non-réalisation de la salle polyvalente.

Louise Lacoste manifeste notamment son inquiétude sur le financement d'un tel investissement : la commune est-elle en capacité de supporter un tel emprunt ? Madame le Maire et l'adjoint chargé des finances assurent le conseil que le projet devra être reporté si les subventions ne peuvent être attribuées. Ils vont reprendre contact avec les financeurs potentiels pour avoir des assurances de leur part. Madame le Maire reviendra devant le conseil avec plus d'éléments sur ce point avant d'engager l'étude préalable. L'autorisation d'engager cette étude est donc reportée.

A l'issue de cette présentation et du débat, le maire demande au Conseil de voter sur cette proposition de budget communal. En explication de son vote, Florent Tritto fait savoir à l'appui de la procuration qu'il a donnée qu'il ne souhaite pas engager la commune dans des dépenses qu'elle ne pourrait pas assumer sans risque, Christine Eybalin dit qu'elle est d'accord avec le budget de fonctionnement mais qu'elle a exprimé depuis longtemps son désaccord sur les priorités d'investissements envisagés.

Le vote est le suivant : Abstentions : 1 (Florent Tritto) ; Contre : 1 (Christine Eybalin) ; Pour : 9

La proposition de budget communal est adoptée à la majorité.

L'ensemble du budget est consultable en mairie.

3. Budget Assainissement

Mme la maire présente le budget assainissement composé des deux sections suivantes :

3.1. La section d'exploitation avec des dépenses pour 177 336,58 € et un montant de recettes équivalent permettant de réaliser un autofinancement de 66 135,09 € au profit de la section d'investissement.

3.2. La section d'investissement avec des dépenses pour 566 511,79 € consacrées essentiellement en 2024 à l'extension du réseau d'assainissement des quartiers nord du village de Vagnas après la création de la nouvelle station d'assainissement de Brujas en 2023.

La proposition de budget Assainissement est adoptée à l'unanimité

4. Budget annexe pour le lotissement de Terre Longue

Comme il avait été décidé précédemment, l'opération consistant à lotir une partie du terrain dit Terre Longue, a fait l'objet d'un budget annexe permettant une gestion adaptée à l'opération. Elle est donc distincte du budget communal.

Ce budget est divisé en deux sections : l'une de fonctionnement, l'autre d'investissement. Ces deux sections présentent des comptes en déséquilibre avec des recettes supérieures aux dépenses qui permettront un reversement au budget communal à la fin de l'opération.

Pour 2024, l'état de ce budget annexe est le suivant :

Section fonctionnement

Dépenses : 877 105,60 €

Recettes : 925 500,00 €

Section d'investissement

Dépenses : 449 605,60 €

Recettes : 627 500,00 €

La proposition de ce budget annexe est soumise au vote du Conseil

Abstentions : 3 (Josiane Bouniol, Louise Lacoste et Christine Eybalin pour des raisons liées au désaccord sur le prix de vente du terrain), Pour : 8, Contre : 0

La proposition est adoptée à la majorité

Commémoration du 8 mai 1945

Comme chaque année la célébration de la victoire du 8 mai 1945 est saluée avec respect par nos élus entourés d'habitants de notre village. Cette année en l'absence de notre Maire Mme MULARONI, c'est notre premier adjoint Michel FAILLA qui a lu le message de notre Ministre des Armées Sébastien LECORNU et de Madame la Secrétaire d'état Patricia MIRALLES. La cérémonie a été saluée en premier lieu au hameau de Brujas puis à Vagnas.

En effet il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait « l'étrange défaite » de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, L'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe.

Ce jour là il faisait chaud sur la France comme dans le coeur des Français, Voici la Victoire !!! Ces quelques mots prononcés par le Général De Gaulle qui, depuis le 18 juin 1940 avait poursuivi le combat, ont résonné dans le pays et bien au-delà. Souvenons nous que la paix est fragile.

Une gerbe a été déposée devant chaque monument en l'honneur de nos chers disparus. L'hymne National de Rouget de Lisle « La Marseillaise » a été entonnée précédant la minute de silence. Toutes les personnes présentes ont été conviées au verre de l'amitié à la Maison pour Tous et nous les remercions pour leur présence à cette commémoration. Il est à déplorer qu'aucun enfant de l'école de Vagnas n'y ait assisté

Savez- vous pourquoi notre Hymne National s'appelle la Marseillaise ?

Ce chant guerrier écrit par Rouget de Lisle, originaire du Jura, arrangé musicalement par le grand Hector Berlioz pour l'armée française a d'abord eu pour nom « le chant de guerre pour l'armée du Rhin ».

Le 30 juillet 1792, les parisiens entendent pour la première fois cet hymne entonné par les volontaires marseillais, venus prêter main-forte aux révolutionnaires parisiens. Ce chant devient immédiatement l'hymne des Marseillais, puis LA MARSEILLAISE.



Succès fou pour le traditionnel loto de pentecôte

36



Quelle bonne idée du club des « sans soucis » d'organiser le grand loto de Pentecôte à la nouvelle salle des fêtes de Labastide de Virac !.... Eh oui, au vu de la météo capricieuse de ce printemps ardéchois, un joli pied de nez à la morosité du soleil....

Et que de monde, les organisateurs n'ont eu de cesse d'ajouter des tables et encore des tables.... Les participants ont eu la joie, pour un grand nombre d'entre eux, de découvrir ce lieu tout fraîchement inauguré. La présidente Brigitte MATHEY entourée des membres du bureau et des bénévoles se sont mis au travail bien en amont de cette journée car la réussite de ce loto est due en grande partie à l'organisation sans faille de toute l'équipe toujours présente à chaque événement.



Notre Jean Marie national, secondé par le vice président du club Mr Hermel, annonce les numéros sortants en demandant à chaque fois « le silence » afin que l'auditoire puisse bien suivre le jeu et surtout marquer le numéro qui fera de certains les heureux gagnants des nombreuses quines et cartons pleins tant convoités. Une journée de bonne humeur! Oh que ça fait plaisir comme dirait notre cher Ouvrard.... Alors à l'an prochain.

Le club est ouvert jusqu'au vacances d'été tous les mardi de 14h à 17h vous n'êtes pas encore inscrits ? Vite, vite, il y a tant de sorties...! Ce serait dommage de les manquer.

HUMOUR A GOGO pour une soirée inoubliable

Ce samedi 8 juin, le comité des fêtes piloté par Franck CHABAUD a organisé une soirée dédiée à l'humour en invitant le festival TIP TOP.

Ce festival, en tournée en Ardèche, s'est produit, à la demande de nos organisateurs, sur notre belle place Urbain Thevenon où de nombreux spectateurs avaient répondu présents à cette soirée dédiée à la bonne humeur. Mais auparavant, un bar, une plancha et de délicieuses crêpes, le tout arrosé, comme il se doit, avec modération, attendaient ce beau petit monde dont le mot d'ordre fut **Distraction** pour toute la soirée. Et la promesse a été tenue.

Les humoristes, emportés par un public réceptif, nous ont offert, chacun à leur tour, des éclats de rires, de la joie, de bons moments appréciés tant par les anciens que par les jeunes et les enfants. Le rire est, avant tout, un partage et pour cela le public a été au top....

Le travail des bénévoles, leur investissement pour la réussite de cette belle fête ont été récompensés par le ravissement du public sans heurts, sans violence, uniquement de la bonne humeur, des rires et le plaisir de se retrouver pour une soirée inoubliable et ce fût vraiment le cas. Bravo à eux tous.

Remerciements à Franck CHABAUD, aux Présidents d'associations, élus, membres du bureau, bénévoles et leurs familles, amis, toujours présents, et tous ceux qui ont participé activement à la réussite de cette belle initiative. MERCI A TOUS.



1942, Il était une fois un Musée médiéval...

36

Quelle belle histoire celle de ce musée ! Elle débute en 1940 lorsque Urbain Thevenon est nommé instituteur à Vagnas. C'était un homme passionné d'archéologie et d'histoire.



Un jour de 1941, sur les indications d'un propriétaire, il entreprend de faire deux sondages au lieu-dit « Le Mounestier », dégage une sépulture et la tête d'un mur de ce qui s'avérera plus tard être une nécropole et un prieuré très important dépendant de l'abbaye de Cruas.

1942, Urbain Thevenon est nommé ailleur. Mais en 1962, nouvellement retraité, il revient à Vagnas avec une équipe pour entamer des campagnes de fouilles au « Monastier » qui s'échelonnent jusqu'en 1979. Les découvertes sont d'importance.

En 1967, il fonde la « Société d'études et de recherches archéologiques et historiques de Vagnas » (SERAHV). L'année suivante, il met en place un musée dans la grange de la cure, l'actuel « château des prieurs ».

Urbain Thevenon décède en 1973 et son ami le docteur Maurice Laforgue prend la direction du chantier. Le musée de la SERAHV, devenu « Musée Urbain Thevenon », s'enrichit chaque année par les découvertes des campagnes de fouilles. Sa renommée est très grande.

Hélas, la cure est mise en vente en 1992, les collections sont dispersées en plusieurs lieux de stockage. L'histoire aurait pu s'arrêter là, définitivement, d'autant que le docteur Laforgue s'éteint à son tour en 1993. La SERAHV disparaît.

Mais, en 1996, Paul CHAUVEL réunit autour de lui quelques personnes intéressées par le patrimoine de la commune et, après plusieurs investigations, crée une association « VAGNAS PATRIMOINE ET DECOUVERTES » avec le projet de rassembler les collections. Après une somme de travail importante, il ouvre un nouveau musée dans lequel est présentée la majeure partie du mobilier découvert au cours des fouilles. Installé dans l'ancienne épicerie du village « Chez Suzy » louée pour la circonstance par la municipalité, il prend le nom de « Le temps de Vagnas ». Paul Chauvel a fait beaucoup pour notre village. En remerciement il a été déclaré « Citoyen d'honneur » par la municipalité il y a quelques années.

Le local est humide et en 2010, le musée est en mauvais état. Alain Joly, nouveau président de l'association, engage, avec quelques bénévoles, des travaux de rénovation.

Mais Suzy Roure est très malade, la location risque de devenir précaire et l'humidité fait à nouveau ses ravages. Alain Joly entame la recherche d'un nouveau local pour éviter que les collections rejoignent les réserves d'Alba-la-Romaine d'où, cette fois, elles ne ressortiraient certainement plus jamais.

Élu adjoint à la culture et au patrimoine en 2014, il mène à terme la construction d'un nouveau musée dans la grange utilisée autrefois comme atelier municipal grâce à 80% de financement extérieur. Sur la demande expresse de la DRAC, il fonde une nouvelle association, les « Amis du Musée médiéval de Vagnas ». Au printemps 2020, le nouveau musée ouvre ses portes, 385 chemin de la Fontinelle.

Les salles intérieures présentent le mobilier découvert par la SERAHV dans le prieuré.



L'association et ses bénévoles œuvrent chaque année pour améliorer l'aspect du musée. 7 panneaux installés dans la cour intérieure retracent l'histoire du village. Cette nouvelle saison, cette même cour s'embellit de jardinières de « simples » (plantes médicinales utilisées au Moyen Âge) et surtout, grâce au travail remarquable de bénévoles, les pierres du mur d'enceinte sont rejointées à neuf. Il est à présent superbe.

Le Musée médiéval est ouvert de juin à septembre, du lundi au vendredi et géré exclusivement par des bénévoles. Les recettes des entrées du musée sont reversées à la commune.

L'association ne vit que grâce aux adhésions et à quelques généreux donateurs que nous remercions au passage. Elle assure l'entretien régulier des ruines du « Monastier » et organise des conférences et des visites de lieux insolites accompagnées par des guides passionnés et passionnants.

La carte d'adhérent est au prix inchangé de 10 €. Elle donne accès à toute la communication du musée sur les activités. Le musée est gratuit pour tous les vagnassiens. Alors venez vite découvrir votre histoire, vos trésors, redécouvrir votre village, peut être... Nos bénévoles seront très heureux de vous accueillir.